



**Procédure pour créer un dossier parent(s)/enfant(s)
sur le portail familles**

**Pour les accueils de :
Cailloux-sur-Fontaines,
Fontaines Saint-Martin
Sathonay-Village**

IMPORTANT :

Le dossier vous permet de faire des demandes pour le périscolaire, les mercredis et les vacances sur l'année scolaire en cours.

Un dossier par famille : **seul un responsable légal peut créer un compte pour son/ses enfants : pour toute situation particulière, veuillez nous contacter s'il vous plaît.**

Les parents séparés doivent faire chacun un dossier, s'ils souhaitent avoir une facturation séparée.

1- Accès au lien du portail familles

•• Merci d'envoyer un à l'adresse : acm.cailloux@dso.ifac.asso.fr en renseignant :

Le nom et prénom du parent responsable 1

L'adresse mail du parents responsable 1

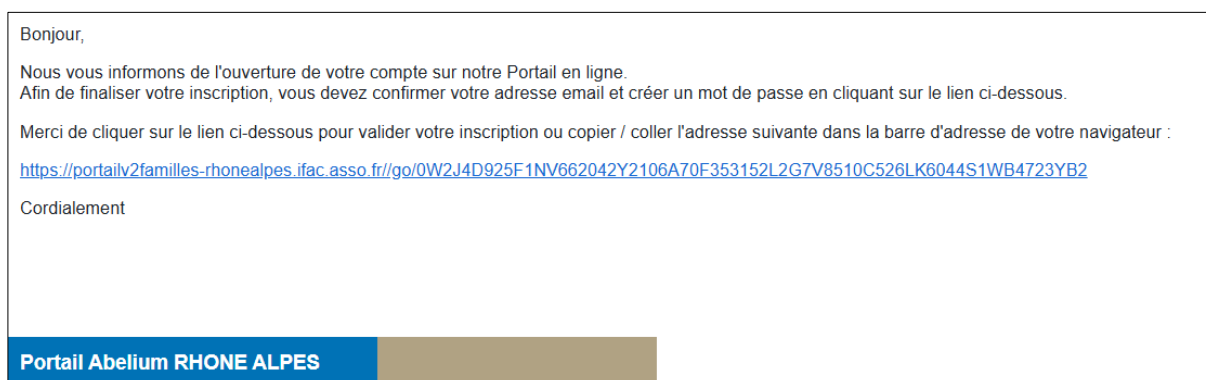
La ville de résidence

Le nom et prénom du deuxième parent (si vous vivez ensemble ou souhaitez avoir une facture commune alors que vous êtes séparé).

Le nom et prénom de ou des enfants avec la ville de son école.

Ensuite, vous recevrez sous 5 jours ouvrés un mail de l'adresse

portail.rhonealpes@dso.ifac.asso.fr :



2- Création du mot de passe du portail familles

Portail Familles IFAC RHONE ALPES

Accueil

Se connecter

Actualités

Accueil > Réinitialisation du mot de passe

Création de votre mot de passe

Nouveau mot de passe * Confirmer le nouveau mot de pass...

Obligatoire

Valider

Version 1.79

Cela vous permettra d'accéder à votre portail et de renseigner les rubriques suivantes :

Portail Familles IFAC RHONE ALPES

Accueil > Mon compte

- Mon profil**
Accès à mes informations personnelles
- Mon foyer**
Accès aux informations de mon foyer
- Mes enfants**
Accès aux informations enfant
- Documents Electroniques**
Ensemble des documents à nous télécharger
Attention ces documents sont obligatoire afin que nous puissions administrer vos demandes
- Mon planning**
Accès à mon planning de réservations
- Mes factures**
Accès à mes factures et règlements.

3-Données à modifier sur « mon compte »

Utilisez le bouton « Œil » ou « Crayon » pour visualiser, compléter ou modifier les informations.

Vous devez compléter les 4 premières rubriques.

Cliquer sur « Valider » pour enregistrer vos modifications, puis cliquez sur « mon compte » ou retour en arrière pour revenir au menu principal.

3.1- mon profil :

Vous devez vérifier ou renseigner toutes les informations qui ont une croix rouge en allant dans chaque encadré :

Accueil > Mon compte > Mon profil

Informations de connexion

@ [redacted]

✉ Modifier mon adresse email

*** Modifier mon mot de passe

Coordonnées

[redacted]

☎ - 00 00 00 00 00

Informations personnelles

Situation familiale : MARIE

Né le : 01/01/2000

Sexe : Féminin

...

Informations professionnelles

...

Informations complémentaires

...

3.2- mon foyer

Accueil > Mon compte > Mon foyer

Moi

[redacted]

[redacted]

Autre responsable

[redacted]

[redacted]

Coordonnées

[redacted]

Informations complémentaires

Situation familiale : MARIE

...

Vous devez vérifier ou renseigner toutes les informations qui ont une croix rouge en allant dans chaque encadré :

Autre responsable = Domaine non obligatoire si vous êtes parent solo ou séparés

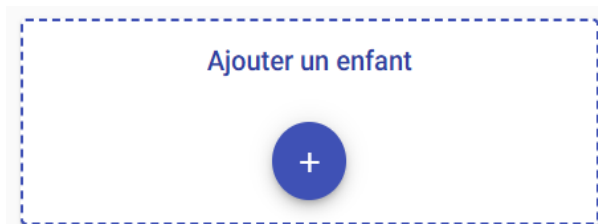
Coordonnées

Informations complémentaires = Obligatoire de valider car acceptation du traitement des données

Mandats SEPA = Case non accessible. Documents disponibles sur le site internet qui sont à imprimer, remplir et retourner par mail (règlement/mandat/RIB).

3.3-mes enfants

3.3.1 ajouter un enfant et remplir toutes les informations



3.3.2 refaire les mêmes démarches si vous avez un autre enfant

3.4-documents électroniques

3.4.1 Pour le foyer

Documents obligatoires qui seront vérifiés avant validation du portail famille

Justificatif de Domicile	+
Attestation d'Assurance	+
Avis d'imposition ou Attestation CAF	+

3.4.2 Pour les enfants

Photo des vaccinations obligatoires

👤 Enfants ^

Justificatifs de Vaccination	+
------------------------------	---

IMPORTANT :

Une fois toutes ces données renseignées, l'ifac à 5 jours ouvrés pour vous valider les informations afin d'accéder aux plannings

En cas de dossier incomplet, vous ne pourrez pas accéder aux plannings de réservation pour le périscolaire et vos demandes pour les mercredis et vacances ne seront pas prises en comptes.

4- Foires aux questions

- **Je me sépare en cours d'année, que dois-je faire ?**

Si vous souhaitez une facturation séparée et permettre à chaque responsable légal d'effectuer ses propres réservations, contacter nous sur l'adresse acm.cailloux@dso.ifac.asso.fr, nous nous chargerons de de faire les démarches nécessaires pour scinder votre famille.

- **Je suis une famille d'accueil, comment dois-je faire ?**

Vous pouvez, à partir d'un seul compte, accéder à l'ensemble des enfants/familles dont vous avez la charge. Pour la création et l'ouverture de votre compte, vous pouvez nous contacter à l'adresse acm.cailloux@dso.ifac.asso.fr

- **Je ne suis pas à l'aise avec l'informatique, comment puis-je effectuer mes inscriptions et réservations ?**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse acm.cailloux@dso.ifac.asso.fr

- **Nous déménageons en cours d'année, que dois-je faire ?**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse acm.cailloux@dso.ifac.asso.fr

5- Accès au planning de réservation pour le périscolaire

Pour l'année scolaire suivante :

L'accès au planning est **accessible que les semaines 19 ; 20 ; 21** pour les pré-réservations qui passeront en commissions.

A partir de la semaine 22, vous pouvez faire des demandes mais les demandes de réservations seront enregistrées en fonction des places disponibles.

Au cours de l'année scolaire :

Vous pouvez faire de nouvelles demandes via le portail familles ifac.

Si la demande est dans les 7 jours suivants, vous devrez envoyer un mail.

Pour les annulations, seuls les mails sont pris en compte.